



Journées européennes du patrimoine 2018

1-2 septembre

les cantons romands vous invitent

sans frontières

programme 2018

www.patrimoiheromand.ch

19 Une ancienne cour de ferme, au Château des Chavannes



quand

samedi 1 et dimanche 2, à 9h30 et 13h30

où

Versoix, route de la Branvaude 13

visites

sous la conduite de Frédéric Python, historien de l'architecture ARHAM, et avec l'accueil de Christophe Courtois, agriculteur

informations

- TPG ligne U (samedi uniquement) de la gare de Versoix, arrêt Combes Chapuis
- parking à disposition, suivre les indications
- marché à la ferme ouvert le samedi de 9h à 17h
- auto-cueillette des pommes le samedi et le dimanche de 10h à 17h, sous réserve de maturité des fruits

Le hameau du Château des Chavannes, dit aussi de Branvaude, s'est développé autour de l'une des plus belles cours de ferme du canton de Genève. Il témoigne à la fois de l'évolution lente d'un site de qualité, mais aussi des changements politiques et sociaux que la région a connus.

C'est probablement au 16^e siècle que s'établit d'abord une maison forte dominant le fief des Chavannes. Avec sa dépendance agricole, ce bâtiment relativement modeste passe entre les mains de plusieurs familles nobles du Pays de Gex, dont les Borsat de Branvaux qui donnent leur nom à cette terre. Le domaine étant destiné essentiellement à générer des revenus, la dépendance agricole fait l'objet de toute l'attention des propriétaires: elle est reconstruite en 1821 pour devenir l'un des plus vastes bâtiments ruraux de la région.

Le rattachement de Versoix au canton de Genève en 1815 pousse cependant la famille française de Seyssel à vendre son bien à une famille paysanne locale. Ce changement de statut n'empêche pas la fermeture progressive de la cour, pourtant curieusement située sur le passage d'une route: on y lit aujourd'hui encore bon nombre des fonctions d'un ancien train de ferme avec granges, écuries, poulailler, porcherie, couverts, latrines et même une petite laiterie, construite en 1922.

Quant aux liens transfrontaliers, ils demeurent forts, puisque deux familles de Grilly s'installent successivement sur le domaine jusqu'au début du 20^e siècle.



20 Sauverny, où la Versoix fait frontière



quand

samedi 1 et dimanche 2, à 11h30 et 15h30,

durée 1h30

où

Versoix, route de Sauverny, rendez-vous à côté du pont, pour une promenade le long de la Versoix, à la découverte de son patrimoine

visites et organisation

sous la conduite de membres de l'Association du Patrimoine Versoisien, avec le soutien des communes de Versoix (CH) et de Sauverny (F)

informations

- TPG ligne U (samedi uniquement) de la gare de Versoix, arrêt Sauverny-Douane
- parking à disposition, suivre les indications

La Versoix marque la limite entre la France et la Suisse, de Bogis-Bossey à Bossy, et divise le village de Sauverny. C'est au moment du traité de Paris, en 1815, que la rive gauche de la rivière est rattachée à la Suisse. Pour autant la communication entre les deux rives est maintenue d'abord par un pont en bois, puis en maçonnerie, et enfin dès 1960 grâce au pont actuel.

Si les anciens, de part et d'autre de la frontière, parlent de la Versoix, c'est pour évoquer surtout le fier passé industriel de leur rivière et le son du martinet.

L'exploitation hydraulique de la Versoix est connue depuis le Moyen-Âge.

Ce cours d'eau alimentera au milieu du 19^e siècle, pas moins de trente-cinq établissements hydrauliques (moulins à grains, scieries, papeterie, martinets, etc.) sur les deux cents que compte le bassin genevois. Ce chiffre élevé évoque bien l'étendue de son potentiel énergétique et l'importance des moulins dans l'économie locale.

À Sauverny, quatre moulins ponctuent le cours de la rivière sur moins d'un kilomètre : le moulin de Grilly (F), le martinet et le moulin du Pont de Sauverny (CH) et, en aval, le moulin de la Barouche (F). Le martinet, transformé en 1852 en minoterie par la famille Estier, demeure en activité jusqu'en 1928, tandis que le moulin du Pont, transformé en forge, reste en fonction jusqu'au début des années 1960. L'un et l'autre ont conservé leur canal en eau et de nombreux vestiges de leurs anciennes activités.

À l'issue de la promenade, les communes de Versoix (CH) et de Sauverny (F) vous invitent à un convivial apéritif transfrontalier sur le parking du pont!

